

ABONNEMENT

Saumur	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	—	30
Faits divers	—	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 4 MARS

Déclaration ministérielle

Messieurs,

Le Cabinet qui se présente devant vous ne se dissimule pas les difficultés de sa tâche. Pour la remplir, votre confiance lui est nécessaire. Il veut, par la netteté de ses déclarations, vous permettre, dès la première heure, de lui dire s'il peut y compter.

Notre politique aura pour premier objet la défense de toutes les lois républicaines. Au premier rang de ces lois nous plaçons :

La loi militaire, loi de patriotisme et d'égalité, et la loi scolaire, source de tous les développements de l'esprit national et garantie fondamentale de la liberté des consciences ; nous en poursuivrons la ferme application.

Nous demanderons aux fonctionnaires et à tous ceux qui détiennent une part de la puissance publique d'être non seulement de fidèles observateurs du devoir professionnel, mais des serviteurs sincères de l'Etat républicain.

Les rapports de l'Etat et de l'Eglise ont donné lieu à des incidents et à des débats où la complexité des questions posées n'a pas permis peut-être de faire une lumière suffisante. Voici le principe qui nous guidera sur ce point :

Nous ne croyons pas avoir mandat de préparer la séparation des Eglises et de l'Etat ; il n'y a pas dans la Chambre et nous ne pensons pas qu'il y ait dans le pays une majorité pour l'accomplir. Notre devoir est donc de maintenir avec fermeté la législation concordataire. Nous l'appliquerons dans son véritable esprit. Le Concordat assure aux ministres du culte une situation et des droits particuliers, mais en revanche, à quelque degré de la hiérarchie qu'ils appartiennent, il leur impose des obligations rigoureuses. Non seulement ils doivent, comme tous les citoyens, l'obéissance aux lois nationales, mais il leur est imposé, en outre, de se renfermer dans les fonctions de leur ministère et de se tenir absolument à l'écart des discussions et des luttes des partis.

Nous n'hésiterons pas à exiger de tous le respect de ces obligations. Nous croyons avoir en mains les pouvoirs suffisants pour y parvenir. S'il en était autrement, c'est au Parlement que nous demanderions les moyens d'action nécessaires pour résoudre des difficultés sur lesquelles il appartient à la représentation nationale de se prononcer souverainement.

Mais notre tâche ne doit pas se borner à consacrer le patrimoine des lois votées et des réformes accomplies. Vous avez depuis le commencement de la législature réalisé des progrès que personne ne saurait contester. Vous avez mené à bien une œuvre importante et difficile en donnant à la France un régime économique qui assure une plus efficace protection de l'agriculture et de l'industrie et la liberté des tarifs, que seul le Parlement peut modifier.

Vous êtes saisis des projets concernant l'amélioration du sort des travailleurs. Nous vous demanderons de discuter notamment ceux qui

concernent la réglementation du travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels ;

Le droit à l'indemnité due aux ouvriers victimes d'un accident dans leur travail ;

L'arbitrage dans les différends entre ouvriers et patrons ;

La loi sur l'hygiène et la sécurité des ateliers ;

Les caisses d'épargne ;

La création d'une caisse nationale des retraites ouvrières ;

La réforme du régime des boissons.

Messieurs, la volonté nationale a donné une telle force à la République que ses adversaires semblent aujourd'hui résignés à l'accepter. Nous nous réjouissons du mouvement qui, en dehors des calculs intéressés des partis, porte vers elle les masses du suffrage universel et nous nous efforcerons, par un large esprit de sagesse et de tolérance, de donner chaque jour davantage le sentiment que la République est pour tous une garantie de sécurité et de liberté.

Mais les évolutions des partis politiques ne sauraient nous faire abandonner aucun de nos principes.

Pour nous la République n'est pas seulement une forme de gouvernement, elle représente l'ensemble des institutions nées de la Révolution française ; elle a pour condition d'existence la souveraineté du suffrage universel, toujours plus libre et plus éclairé, et l'indépendance absolue de la société civile ; elle a pour but la répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages communs, l'élévation progressive de tous à un degré croissant de bien-être matériel et moral.

Messieurs, ce n'est pas seulement pour le parti républicain que nous voulons gouverner ; c'est pour le pays tout entier : mais c'est avec le parti républicain et par lui que nous comptons réaliser ces idées qui forment son patrimoine traditionnel.

Nous demandons donc à tous les républicains de s'unir à nous, pour cette œuvre ; leurs divisions en compromettraient le développement ; leur union en assurera le triomphe, et fondera définitivement la paix dans la République et la grandeur de la France dans le monde.

— La Déclaration ministérielle, lue à la tribune du Palais-Bourbon par M. Loubet, président du Conseil, a reçu un accueil plutôt réservé que chaleureux de la part de la majorité républicaine. La droite a gardé un silence profond. L'extrême-gauche a élevé quelques protestations ironiques. Telle est, en toute impartialité, l'impression produite sur la Chambre par le document gouvernemental.

INTERPELLATION RIVET

Après la lecture de la déclaration, la majorité républicaine paraissait fort embarrassée. Un député de l'Isère s'est empressé, avec une complaisance que les rires de la Chambre ont à plusieurs reprises soulignée, d'interpeller le ministre.

M. Rivet dit qu'après avoir entendu les pro-

messes du gouvernement et en attendant ses actes il serait nécessaire d'avoir quelques explications complémentaires et très nettes sur les incidents de la dernière crise. Le précédent cabinet est tombé parce qu'il a semblé vouloir entrer dans une politique à laquelle beaucoup de républicains ne peuvent s'associer, politique qui consiste à réconcilier la République avec l'Eglise.

Les républicains ne veulent pas être des persécuteurs, mais ils ne veulent pas davantage être dupes ; la dernière Encyclique du Pape n'est que l'acceptation forcée d'un fait accompli et a dû dissiper bien des illusions. Le gouvernement actuel compte-t-il suivre la même politique et ne se trouvera-t-il pas lié par des négociations entamées par ses prédécesseurs ? Y a-t-il eu des négociations entre la République et le Vatican, et des engagements ? C'est sur ce point qu'il est bon de faire la lumière et de dire toute la vérité.

M. Ribot, pris à partie, a répondu qu'il n'y avait eu ni négociations, ni engagements avec le Saint-Siège. L'Encyclique a été un acte spontané de la part du Souverain-Pontife ; elle n'a pas été sollicitée par le gouvernement français qui ne l'a connue que par la publication qui en a été faite par les journaux.

Mais en vertu des relations concordataires avec le Saint-Siège, des instructions confidentielles ont été données en décembre dernier à notre ambassadeur afin d'appeler l'attention du Souverain Pontife sur les faits et les tendances de certains évêques et sur l'autorisation de catéchismes électoraux. M. Ribot a lu ces instructions. La Chambre connaît la conduite du gouvernement français ; elle peut à présent la juger, le Cabinet actuel a accepté la solidarité sur ce point avec le gouvernement précédent.

M. C. Dreyfus. — Alors, pourquoi l'avoir changé ?

En terminant, M. Ribot a réclamé un vote de confiance sur cette politique gouvernementale.

Après un assaut de MM. Barthou et Pelletan, le gouvernement ayant déclaré qu'il ne pouvait retirer le projet sur les associations dont la Chambre est saisie, 341 voix contre 93 lui ont accordé le vote de confiance qu'il réclamait. Ce vote a causé bien des surprises et d'amères déceptions.

Campagne contre l'Elysée

La crise ministérielle a pris fin, quelque fragile qu'en apparaisse la solution assez étrange quand on examine avec impartialité le conflit engagé entre la Chambre et le Cabinet Freycinet, la portée de l'échec ministériel, les personnalités qui se trouvaient par lui directement atteintes.

Mais la crise politique, gouvernementale n'est point close. La campagne contre l'Elysée, entreprise par certains organes de la presse républicaine, loin de se restreindre, prend des proportions plus vastes.

On déclare, sans détours, que la solution donnée à la crise ministérielle est l'acte d'un Président qui, non seulement gouverne pour le compte d'autrui, mais ne préside pas.

La reconstitution du Cabinet mis en minorité

par la Chambre est présentée comme l'œuvre des agissements occultes du secrétaire général de la présidence.

« La question Brugère » se trouve publiquement posée.

Un ultimatum est adressé à M. Carnot en termes formels :

« Ou le Président de la République se soumettra aux revendications de l'opinion qui demande, qui exige l'éloignement d'un conseiller qui, dans la coulisse, usurpe toutes les prérogatives du pouvoir présidentiel ; ou il se démettra d'un mandat dont il endosse la responsabilité morale sans l'exercer effectivement. »

Si M. Carnot refuse d'obtempérer à ces injonctions, on le menace de porter la question à la tribune de la Chambre.

Le moment approche des comptes rendus devant le pays, écrit-on. L'heure est venue, pour chacun, de dégager sa responsabilité. Hier, on fermait les yeux ; aujourd'hui on commence à murmurer ; demain on exigera et on ira jusqu'au bout.

Nous ne savons l'effet que ces menaces produiront sur l'esprit de M. Carnot. Mais y répondre par un silence dédaigneux nous paraîtrait la pire des solutions.

Aujourd'hui, déclarent, en effet, les républicains qui posent à M. Carnot l'ultimatum insolent lancé jadis à la face du président de MacMahon par Gambetta, chacun, aussi bien dans le pays que dans le Parlement, se dit que la Constitution est violée ; qu'au lieu d'un Président prévu par la loi constitutive de la République, nous en avons deux, ou plutôt que le Président nominal, élu par le Congrès de 1887, n'est pas le Président effectif, celui qui exerce réellement le pouvoir.

Il faut que cela finisse, sinon, à brève échéance, éclatera une crise bien autrement grave que celle à laquelle nous venons d'assister. EDMOND ROBERT.

ÉTRANGER

LES MINEURS ANGLAIS

La grève des ouvriers mineurs, annoncée pour le 12 mars, a un caractère spécial qu'il faut mettre bien en relief.

Les efforts des futurs grévistes ne visent pas les propriétaires des mines. Les divers syndicats de mineurs sont pleinement convaincus que, dans beaucoup de cas, les propriétaires des mines ne retirent plus qu'un très léger revenu, et qu'une augmentation des salaires amènerait des pertes.

Dans ces conditions, un abaissement de salaires devenait plus probable.

Les syndicats ont voulu se défendre et, dans ce but, ils ont organisé une grève qui durera pendant deux ou trois semaines, c'est-à-dire le temps nécessaire pour faire consommer le stock actuel de charbons et pour augmenter les prix de vente, ce qui permettra aux propriétaires de maintenir les salaires et peut-être de les élever.

La grève sera donc dirigée contre les consommateurs et non contre les propriétaires des mines.

Cette grève s'annonce comme devant pren-

dre des proportions plus grandes encore qu'on ne l'avait dit d'abord. Il est probable qu'elle n'affectera pas moins de 500,000 ouvriers, si aucun désaccord ne se produit d'ici au 12 mars.

Toutefois elle ne durera sans doute pas longtemps, 1^o parce que le but principal, qui est l'augmentation du prix du charbon, sera bientôt atteint, et 2^o parce que les Unions ou syndicats sont dès à présent résolus à ne pas distribuer de subsides de grève.

La seule perspective de cette grève a déjà fait augmenter les prix du charbon. Cette augmentation est particulièrement sensible pour les petits ménages qui achètent le charbon au détail.

AMÉRIQUE

PROTECTIONNISTE CONTRE L'IMPORTATION HUMAINE

Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« La pléthore des émigrants commence à inquiéter la grande République américaine. Appliquant le régime protectionniste à l'importation humaine, comme ils l'ont fait à l'importation des marchandises européennes, le gouvernement général propose aux Chambres :

1^o De porter, de quatre-vingts cents à un dollar la taxe exigée de chaque émigrant qui débarque ;

2^o D'obliger les compagnies qui se livrent habituellement au transport des émigrants à modifier du tout au tout l'aménagement de leurs navires, afin que celui-ci réponde mieux aux prescriptions de l'hygiène : par exemple, augmenter le cubé d'air des cabines, les ventiler d'après un plan dont les compagnies ne devraient pas s'écarter ;

3^o Enfin, d'exiger de ces compagnies une caution de 50,000 dollars, dont l'Etat aurait le droit de se saisir dans le cas où elles négligeraient de rapatrier les émigrants, apportés par elles, qui ne seraient pas dans des conditions de fortune ou de santé jugées satisfaisantes par les autorités américaines.

Aucune compagnie de transport d'émigrants ne pouvant se soumettre à de semblables exigences, le mouvement d'immigration aux Etats-Unis se trouvera égrégé, si les Chambres de Washington adoptent la proposition du gouvernement.

En invitant ses sujets mécontents à passer la mer, l'empereur Guillaume ne s'attendait pas à ce que l'exode des Allemands fut combattu par l'Amérique. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 3 mars 1892.

Malgré le doute que l'on pouvait avoir sur le résultat d'une interpellation touchant la politique du gouvernement, après la lecture de la déclaration, les rentes françaises ont conservé une allure très ferme. Elles sont d'ailleurs soutenues par les achats du comptant qui est

difficilement servi, étant données les quantités de rentes achetées en février pour les caisses publiques.

Le 3 0/0 Ancien reste à 96 1/2 ; le Nouveau à 96.50 et le 4 1/2 à 103.17.

On a parlé d'exécutions d'acheteurs pour justifier la baisse de l'Italien à 87.90 et la baisse de l'Extérieur à 58 3/4.

Le 3 0/0 Portugais n'est guère influencé par la baisse des autres fonds, et se maintient très ferme à 27 3/4. Le Nouveau Russe et l'Orient sont sans changement, le premier à 75 1/2 et le second à 65 1/2.

La débâcle de certains fonds étrangers, due à des difficultés momentanées de liquidation, est sans influence sur les cours des sociétés de crédit qui se maintiennent très fermes. Le Crédit Foncier reste à 1,207 ; la Banque de Paris à 618 ; le Crédit Lyonnais à 783. La Société générale est très demandée au comptant à 472.50. La Banque d'Escompte perd 5 francs sur hier à 485.

La souscription aux obligations 6 0/0 de la C^o agricole et viticole de Gujan et la Teste qui sera ouverte prochainement rencontrera un accueil favorable sur le marché où l'on s'occupe déjà de ces titres remboursables à 300 fr. qui valent 250 et rapportent 45 francs.

Les Chemins économiques cotent 403.75.

NOUVELLES MILITAIRES

LE BAL DE SAINT-CYR

D'ici deux mois, l'Ecole militaire de Saint-Cyr, pour la première fois, annonce le *Figaro*, offrira au Parisiens un grand bal dont ses neuf cents élèves, en uniforme, en cet uniforme — que nous ne voyons plus à Saumur — joyeux et si jeune par l'envolée, sur le shako, des plumes blanches et rouges, feront les honneurs.

A neuf heures du soir, le 7 mai 1892, dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Continental, les tambours batront aux champs, les clairons sonneront, et le premier bataillon de France entrera dans les salons, tout l'état-major de l'Ecole en tête, jusqu'au vénéré « Poireau », pour recevoir les amis qui ont répondu à son appel.

Aussi, il y aura du monde ! Car la chose sera vraiment originale et nouvelle de voir les Saint-Cyriens donner un bal et, pour un soir, être les seuls maîtres de la maison. Je suis bien sûr que si « la vieille galanterie française », dont on parle trop, était morte, elle renaîtra ce soir-là.

Mais si le spectacle de neuf cents jeunes soldats donnant à danser doit être capable d'attirer tout Paris, il ne faut pas oublier le but charitable qui a inspiré l'idée de cette fête, le seul d'ailleurs qui ait permis au ministre de l'autoriser. Car, jusque-là, un peu de fièvre va courir dans l'Ecole, où il faut écarter toute préoccupation étrangère, si l'on veut simplement se maintenir.

Le bal donné par les élèves de Saint-Cyr aura lieu au profit de la Société la Saint-Cyrienne.

La Saint-Cyrienne fut fondée en 1887, auto-

risée par décret du 9 avril 1888 et reconnue d'utilité publique le 11 juin 1890.

Sait-on combien il survit encore de « grognards » ayant pris part à l'épopée napoléonienne ?

Une vingtaine environ.

Tous, sauf le colonel Soufflot, habitent la province. Trois sont aveugles. Les plus connus sont MM. Piquard, qui a cent deux ans, et fut fait prisonnier à Flessingue; Roturier, blessé à Waterloo; Denis, blessé à Fleurus; le général Mellinet; Cartigny, dont on célébrait naguère le centenaire à Hyères, et Baillet, qui fut, en 1814, il y a soixante-dix-huit ans, réformé... comme phthisique... ce qui ne l'empêche pas de se porter comme le Pont-Neuf !

Chronique Locale

ET DE LOUEST

TEMPÉRATURE

La température est encore plus froide qu'hier.

Le thermomètre est descendu cette nuit à 6 degrés au-dessous de zéro. C'est d'autant plus pénible qu'il y a huit jours, il y avait de 8 à 10 degrés au-dessus.

Le ciel est clair par instants et le vent toujours nord-est.

NOS COMPATRIOTES

Nous apprenons avec plaisir que deux de nos concitoyens viennent d'être promus au grade de lieutenant de cavalerie.

M. Hourse, sous-lieutenant adjoint au trésorier du 19^e dragons, et M. Poulet, sous-lieutenant au 3^e dragons, passent lieutenants dans le régiment dont ils font partie.

Nous ne saurions trop féliciter de cet avancement rapide nos deux jeunes concitoyens et leurs familles.

RENTE 3 0/0 AMORTISSABLE

Le 1^{er} mars courant, à dix heures, il a été procédé publiquement, dans l'une des salles du ministère des finances, au tirage de celle des 162 séries de la rente 3 0/0 amortissable qui devra être remboursée en 1892.

Le sort a désigné la série 52 (cinquante-deux).

Les porteurs de titres appartenant à cette série sont, en conséquence, prévenus que le remboursement au pair de ces titres aura lieu à partir du 16 avril prochain, pour Paris, à la caisse centrale du Trésor, et, pour les départements, au caisses des trésoriers-payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

Désapprise. — oui, désapprise complètement ! Les premières fois, son papier réglé devant lui, Jacques s'était dit, mais dit en scandant ses paroles : « Je vais faire quelque chose ». Il avait répété plus fort : « Quelque chose ». Et le quelque chose n'était pas venu ! Toute une nuit, acharné à la tâche vaine, traçant des notes, les effaçant, reprenant encore pour anéantir toujours, Jacques avait eu cette angoisse, avait connu cet épouvantement de se dire : « Je cherche... Je tâonne... Je vais dans le noir... Je veux trouver... Il n'y a rien en moi ! » Et, ce matin-là, par exemple, il avait fallu les chers yeux fanés pour arracher Jacques au suicide.

Avec un entêtement de furieux, il avait repris la tâche imposée. Sous la lamentation du vent et les glouglous de la gouttière, il avait enfin, par la force du cerveau raidi, trouvé une phrase mélodique. Ainsi dououreusement arrachée, la phrase était pénible encore. Une autre

avait suivi, plus fine, plus pure, claire comme eau de source, — une de ces phrases qui ont du cristal en elles, et où les notes vous rafraichissent la voix. Peu à peu, mémoire, technique autrefois possédée, habileté, verve, tout était sorti de sa gangue ; et, ce soir, l'inspiration même en est sorti. Il ne s'agit plus, maintenant, de quelques notes, d'une phrase harmonieuse, d'un tout petit et maigre-filon d'or ; l'or jaillit et coule de la mine ; ce ne sera ni opéra profane, ni poème lyrique : c'est de la musique où toutes les douleurs humaines ont passé, de la musique qui va droit à Dieu. Les phrases montent, s'élèvent, se perdent en haut ; elles sont coupées de motifs sombres, tragiques, tout semblables aux plaintes des hommes ; d'écouter musique pareille, l'âme est comme au berceau, comme à-demi dormante et caressée, — si bien que maman Heurlin, à qui Jacques n'en a chantonné qu'un tout petit rien d'une minute, s'est extasiée avec un air d'orgueil. Elle est redescendue en joie ; et sa joie voulait dire surtout : « Il oublie un peu... Si se console... » Si bien qu'en emballant le portrait du cuirassier mort, les reliques qu'elle a de lui, les fleurs d'orange du mariage, la médaille militaire, une liasse de grosses lettres jaunes, maman

Heurlin, qui devrait pleurer, ne trouve plus aucun sacrifice aussi dur, aucune douleur aussi cruelle, et regardé le clocher sans même un serrement au cœur... « Il oublie ! »

XXVI

Non, maman Heurlin, il n'oublie pas. Vous le voyez courageux ; mais c'est pour cacher son affolement qu'il travaille ; même en plein chef-d'œuvre, une petite tête blonde passe, rit, disparaît ; sous les notes graves, dans l'entrecroisement, le fouillis des phrases encore confuses, vous pourriez, si vous aviez de bonnes oreilles, distinguer le léger, l'imperceptible zéziement d'une voix qui gazouille ; et si vous alliez tout au fond des yeux de Jacques, ce n'est pas la flamme de l'art que vous y trouveriez, mais le visage d'une fillette que ses trente-deux ans aiment à en mourir.

Jacques n'avait jamais connu pareil sentiment. Après tant de fausses amours bruyantes, il est venu ici, avec un besoin d'affection reposée, une soif d'eau fraîche, d'air et de lait. Parti un instant, puis revenu, il a bien senti que la grande ville lui laissait un vide au cœur, à ce cœur tout ouvert comme une coupe tendue, et que des paroles de femme pouvaient seules combler.

Dans ce commencement du mois, la Lune en croissant se voit le soir, et dès aujourd'hui 4, elle éclairera tout le soir jusqu'au 13, puis de plus en plus tard jusqu'au 18 pour se repaître dans la soirée qu'à partir du 29. On aura la Lune de plus en plus tard le matin à partir du 5, tout le matin du 11 au 19 et de moins en moins jusqu'au 26.

Remarquer, le 7 vers 8 heures du soir, la Lune à l'une de ses plus grandes hauteurs au-dessus de l'horizon sud, et le 22, vers 6 heures du matin, à l'une de ses plus faibles hauteurs au-dessus du même point.

Le samedi 19 mars, à 5 heures du matin, on pourra voir la Lune s'approcher d'une belle étoile de la constellation du Scorpion, puis la cacher à 5 heures 31 minutes. Avec la moindre lunette, une jumelle de spectacle même, on pourra suivre l'étoile jusqu'à ce que la Lune en soit tout près. (Journal du Ciel.)

LE BORNAGE DES TERRES

En général, les habitants de nos campagnes ne prennent pas le soin de faire borner leurs champs ; ils restent à cet égard dans une situation vague et indécise, jusqu'au jour où ils ont un procès.

Le bornage, alors, coûte très cher, car il n'est plus que la conséquence d'une onéreuse contestation.

La Commission du cadastre a envoyé aux maires de France un questionnaire, afin de savoir le nombre des propriétés bornées dans les communes et afin de connaître les vœux du pays au sujet de la délimitation des parcelles. Elle a dû constater qu'il n'y aurait pas un quart des propriétés qui fussent bornées, et, d'autre part, que les habitants des campagnes seraient favorables à un arpentage général.

Souhaitons que ce vœu puisse être réalisé. Les procès, du même coup, disparaîtraient par milliers.

Théâtre de Saumur

Nous ne dirons pas que nous ne sommes pas entièrement satisfait de la représentation de *Carmen* ; au contraire, notre satisfaction sera toujours grande quand il nous sera donné d'entendre cette musique, sublime, dût-elle être chantée par des « bâtons de chaises », ainsi que nous le disait un délicat, voisin de fauteuil. Mais nous sommes bien obligé d'établir ici quelques comparaisons.

Que M^{lle} Castagné ait copié — à part la danse toutefois — Galli-Marié, soit. Mais est-ce bien là la *Carmen* rêvée par l'auteur ? Il nous souvient avoir vu quelque part que Bizet disait de Galli-Marié, le soir de la première : « Ce n'est pas ma *Carmen* ! » Nous l'aimerions, certes, plus sobre d'allures, et avec moins de

D'après écouté les *Lauriers*, par un crépuscule de printemps, dans les senteurs fortes et le silence, Jacques a eu d'abord de l'irritation, de la curiosité ensuite, peut-être de l'orgueil, enfin de la joie. Son cœur s'est laissé prendre, peu à peu, sans avertissements, — parce qu'il était à prendre. Il y avait là des cheveux blonds, des yeux francs et doux, des gestes moelleux. un tout petit zéziement enfantin, — et voilà ! Et c'était à peine une amourette, une amourette sans un mot tendre, une amourette à l'état d'ébauche, une amourette avant le : « Je t'aime ! ». Et puis, la catastrophe brusquement descendue, l'amourette impossible avait pris un autre nom. D'heure en heure, malgré le travail, malgré l'accablante fatigue des courses nocturnes, les gilles du vent et de la pluie, la routine de cet épuisement cherché et voulu, Jacques le sent bien, que l'amourette a pris un autre nom ! Soit orgueil, soit courage, soit faiblesse, Jacques ne veut pas dire tout haut, ce nom : il y aurait trop d'échos dans le cœur en un instant vidé. Mais, chaque fois que Jacques s'éveille, quand la réalité brusque lui apparaît, quand, avec le jour terne, l'irrévocable vérité lui frappe les yeux, Jacques se sent pareil à une ruine, une prairie rasée, une barque qui de-

canaille dans la provocation. De ce côté, M^{lle} Castagné ne nous a pas fait oublier M^{lle} Pauline Rocher.

Mais nous avons applaudi de grand cœur la voix chaude et d'un beau timbre de mezzo-soprano de la belle fugitive de l'Opéra-Comique. S'il nous était donné d'avoir toujours des Carmen de pareille envergure, nous pourrions encore nous estimer très heureux.

Il n'est pas en carton, l'Escamille que nous avons admiré lundi. Quel beau jeu, M. Vauthier!... *Carmen* est écrit un peu bas pour la voix de notre excellent baryton, surtout avec l'emballlement de l'orchestre. — Heureusement qu'il y a les points d'orgue...

M. Dekeghel a droit à tous les éloges pour la façon dont il a chanté et joué don José, particulièrement dans la scène finale. Cet artiste, qui a du tempérament, possède toutes les ressources de l'art musical. Mais ce matin-là ne peut se mettre à l'alignement...

Tous les artistes devraient être cités; car tous ont contribué au succès de la représentation. M^{lle} Willemis a chanté avec assez de charme le rôle de Micaëla, malgré cette regrettable émission à bouche close. Par contre, M^{lle} Henri a fait entendre de fort jolies notes. MM. Brun, Bourgeois et Bisson complétaient fort heureusement l'ensemble de cette agréable soirée, et, si ce n'étaient les chœurs qui ont été un peu maigres, on pourrait dire que cette représentation a été une des meilleures de la saison théâtrale. NEMO.

Lundi prochain, nous aurons une nouveauté qui vient d'avoir un certain retentissement à Paris à son apparition, il y a à peine deux mois. *La Fille de Fanchon la vieilleuse* obtiendra à Angers et à Saumur un grand succès également, succès qu'une interprétation telle que nous la voyons sur le programme rendra bien légitime.

DOUÉ-LA-FONTAINE. — Samedi dernier, vers 9 heures du soir, le feu se déclarait dans un grenier à fourrage, chez M. Courjaret, boucher, rue Texier, à Doué-la-Fontaine. L'alarme fut presque aussitôt donnée par les religieuses et les pensionnaires de l'hospice.

M. Courjaret fut promptement averti et il s'empressa de détacher ses chevaux remisés dans l'écurie située au-dessous du grenier en flammes.

Cependant, l'incendie prenait des proportions considérables et menaçait les immeubles voisins.

Les pompiers amenèrent en toute hâte les deux pompes de la ville et les employés du chemin de fer celle de la gare.

MM. le maire de Doué et le chef de gare étaient présents, prenaient part aux travaux de sauvetage et les dirigeaient avec le plus grand zèle. De son côté, la gendarmerie déployait une grande activité.

vient ponton; mais, à toute heure du jour, ses résolutions doivent se tenir prêtes, en faction, sous les armes; mais une main irrésistible, quelque chose comme la fatalité, le pousse à toute heure vers la même route; mais, tout en plaignant le fils du marchand de moutons, il y a des instants où Jacques le hait de la profonde haine; mais, malgré les yeux tendres, les gestes caressants de maman Heurlin qui emballe le vieux linge ou les cinq ou six estampes, Jacques la quitte parfois, Jacques est heureux d'aller loin d'elle; mais il se fait des reproches, se moque de lui-même; pleure sur lui-même, se prend à la gorge pour se ramener au travail; Jacques ne veut pas se l'avouer, maman Heurlin l'avait bien compris: c'est le grand amour.

«Peut-on emporter ce petit pot de fleurs?» Et maman Heurlin, toute poussiéreuse, mille objets dans son tablier, est entrée dans la chambre de Jacques.

«Faut-il faire un paquet de tous ces papiers? — Garles-tu ces cravates?»

Décidément, Jacques ne pourra pas travailler. Après ce grand effort d'inspiration, cela ne va plus du tout depuis hier. La réserve de force est épuisée. Et maman Heurlin, qui voit cette

Après deux heures d'efforts, l'incendie était complètement éteint.

Les pertes sont estimées à 3,000 fr. et se décomposent ainsi: 2,700 fr. au préjudice de la propriétaire, M^{me} veuve Courjaret; 200 fr. pour M. Courjaret et 100 fr. pour M^{me} veuve Perrault dont le grenier a été endommagé.

Tous ces dégâts sont couverts par des assurances.

TOURS. — *Apoplexie foudroyante.* — Un journalier de Cinq-Mars-la-Pile, le nommé Boileau, marié et père de famille, était venu passer la journée du Mardi-Gras à Tours.

Mercredi matin, Boileau se dirigeait vers la gare, pour prendre le train de 5 heures, lorsqu'il arriva sur le quai; Boileau s'affaissa.

Le docteur Thomas a constaté que la mort était due à une attaque d'apoplexie foudroyante.

DE NANTES A PARIS
Paris va se trouver relié à Nantes par voie maritime directe, et toutes les marchandises de petit cabotage et autres pourront arriver au Pont-Royal, venant de la Loire-Inférieure et même de Brest.

C'est, avons-nous dit, un nouveau bâtiment, *Le Louvre*, construit à Nantes, avec hélices centrales, qui pourra remonter à Paris un chargement de 500 tonnes, s'il vous plaît!

Le contre-amiral Reveillère vient de constater lui-même les qualités nautiques de ce navire spécial.

C'est-à-dire que le problème du bâtiment marin à faible tirant d'eau est résolu avec le système de l'inventeur Oriolle.

LA VIE DE M^{re} FREPPEL
On lit dans *l'Univers*:

«Dès le lendemain des funérailles de M^{re} Freppel, sa famille épiscopale s'est préoccupée du choix de l'historien qui aurait à raconter cette grande vie pour la postérité; et nous savons que ce choix sera digne d'un si vaste sujet.

«Mais c'est là une œuvre de longue haleine, et, en attendant, on s'est préoccupé par ailleurs de satisfaire au plus tôt à la légitime impatience du public, dont la curiosité réclame au plus tôt un aperçu sommaire de cette histoire. C'est à ce dessein que l'on va faire paraître très prochainement une *Vie de M^{re} Freppel* qui ne saurait manquer de trouver grande faveur auprès du public religieux et d'exciter une vive curiosité dans le monde politique.

«L'auteur est bien connu de nos lecteurs, qui ont appris depuis longtemps, et récemment encore par son beau travail sur l'abbé Combalot, à goûter le vif intérêt des ouvrages qui ont acquis à M^{re} Ricard une juste renommée.

«Le nouveau volume de l'infatigable prélat

impatience, cette fatigue, a, du regard, supplié Jacques de sortir.

Juste à cet instant, quelqu'un vient d'entrer dans la boutique. Vite, vite, — car il faut bien que le commerce marche! — vite, en six enjambées, maman Heurlin est descendue. C'est le marchand de moutons qui vient donner des nouvelles du blessé.

(A suivre.)

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Samedi 5 mars: avec le concours de M. Manoury, baryton de l'Opéra de Paris, qui chantera le rôle de Rigolello.

Rigolello, opéra en 5 actes, de Verdi; *Les Mousquetaires au Couvent*, opérette en 3 actes, de Varney.

Prudhomme fils passe un examen de chirurgie:

— Nous avez l'humérus brisé; on vous coupe le bras; on fait des ligatures. Qu'arrive-t-il ensuite?

Prudhomme fils, avec assurance:

— Je suis manchot!

paraîtra, vers la semaine prochaine, chez Dentu.»

UNE VICTIME

On a annoncé récemment qu'un soldat du 63^e, Guilleron, en garnison à Limoges, s'était suicidé. La *Petite République* donne à ce suicide des raisons qui indignent et rendent une enquête nécessaire.

«Le malheureux Guilleron était, paraît-il, atteint d'une fâcheuse infirmité. Il souffrait d'une incontenance d'urine. Cette maladie, que n'ignoraient pas ses supérieurs, aurait dû attirer leur bienveillance, ou tout au moins l'intervention des médecins.

«Au lieu de cela, il aurait eu à supporter les plaisanteries de ses camarades, encouragées par leurs chefs, qui ne craignaient pas d'infliger au pauvre malade les pires vexations.

«On l'abandonnait à la risée des hommes et on le faisait même coucher sans lit ni matelas dans les préaux et les corridors de la caserne.

«Ces persécutions, jointes à la tristesse que lui causait sa maladie, auraient poussé Guilleron au suicide, comme il arrive en Prusse.»

Théâtre de Saumur

Bureaux: 8 h. — Rideau: 8 h. 1/2
Direction: H. DAVID.

LUNDI 7 Mars 1892

Première représentation à Saumur de

LA

Fille de Fanchon la Vieilleuse

Opérette nouvelle en 4 actes et 5 tableaux, paroles de MM. Livrat, Busnach et Fonteny, musique de Louis VARNEY.

DISTRIBUTION: Jacquot, MM. Brun; — Bellavoine, Allain; — Zéphirin, Bisson; — Grenouillot, Fleuryville; — Le chevalier de Saint-Florent, Nevers; — Jules, Beaumont; — Auguste, Peyronnet; — Chalumeau, cocher, Leprin; — Joseph, id., Robert.

Javotte, M^{mes} Sauvaget; — Hermine, Portatier; — Justine, Darcy; — Thérèse, Delpierre; — Margot, Gignez; — Une élégante, Manon; — Marchande d'oranges, Delabruyère; — Femme de chambre, Regnard; — Marchande de gâteaux, Georgette.

Savoyards, savoyardes, clercs, muscadins, etc.

FAITS DIVERS

LE FUSIL A VITRIOL

Où s'arrêtera-t-on?

Voici qu'on annonce une invention nouvelle. Heureusement qu'on nous dit en même temps qu'elle sera destinée aux nègres.

Un ancien explorateur, M. le commandant Mattei, actuellement commissaire du gouvernement auprès des conseils de guerre de Paris, vient d'imaginer un fusil à vitriol.

C'est sur le modèle de certains vaporisateurs à odeur, qui revêtent diverses formes d'armes et entre autres la forme du revolver, que M. le commandant Mattei a construit son fusil à vitriol.

L'inventeur avait surtout deux difficultés à vaincre: le choix d'un métal inoxydable et le vent qui, de face, aurait pu rejeter sur le tireur et non projeter sur l'adversaire le liquide corrosif.

Pour résoudre ce double problème, c'est le nickel qui a été choisi comme métal, et le canon de l'arme est remplacé par un tube à coulisse, qui pourra se développer de 4 à 5 mètres.

M. le commandant Mattei a soumis son fusil à vitriol à M. le ministre de la guerre.

L'inventeur affirme qu'avec cette aspersion d'acide sulfurique on tiendra les nègres à distance.

C'est probable; et l'idée ne manque pas de piquant.

PAS DE CHANCE!

J'étais venu m'établir à X..., que je croyais un pays de cognac. Hélas! tout y va de mal en pis.

Tenez, par exemple:

Le notaire n'a pas une minute à vous donner.

Le contrôleur vous impose sa manière de voir.

Le receveur ne reçoit pas.
Le percepteur n'a pas la perception nette des choses.

Le banquier prête à la critique.

Le médecin ne soigne que sa toilette.

L'architecte élève ses prétentions.

Le limonadier vous abreuve d'amertumes.

Le restaurateur vous nourrit d'illusions.

Le boucher tue le temps et assomme sa clientèle.

L'horloger remonte ses prix.

Le serrurier met la clef sous la porte.

Le menuisier vous scie le dos et porte des plinthes au parquet.

Le forgeron se forge des idées noires.

Le cordonnier a mauvaise alêne.

Le cordier vous donne du fil à retordre.

Le bonnetier parla trop bas.

L'imprimeur vous fait une mauvaise impression.

Comment vivre dans un tel pays?

Entendu à la Bourse:

— D'après moi, mon cher, les hommes doivent être classés en deux catégories:

— Mais alors, vous?

— Moi, j'ai été les deux.

Cours du froment et de l'avoine en

Maine-et-Loire

FROMENT

Angers, de 19 50 à 19 75

Saumur, de 19 90 à 20 00

Choelet, de 19 00 à 20 00

Baugé, de 19 50 à 20 00

Segré, de 19 00 à 20 00

Beaupréau, de 19 25 à 20 00

Montfaucon, de 19 25 à 20 00

Montrevault, de 19 00 à 20 00

Chemillé, de 19 00 à 20 00

Champloceaux, de 19 50 à 20 00

St-Florent-le-Vieil, de 19 25 à 20 00

Vihiers, de 19 25 à 20 00

Brissac, de 19 00 à 19 25

Chalonnnes, de 19 25 à 20 00

Doué, de 19 00 à 19 25

Nantes, blés d'Amérique, de 26 25 à 26 50 les 100 kilos.

Nantes, bons blés français, de 25 25 à 25 75 les 100 kil.

CIRCULAIRE FINANCIÈRE QUOTIDIENNE
De la plus grande utilité pour toute personne opérant à terme. Conseils impartiaux et appréciations pénétrées aux meilleures sources. Donne les cours de 4 heures. Adressée gratuitement 2 mois, sur demande au M. MARIO, Rédact., 71, rue Ste-Anne, Paris.

Eviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des:
PILULES MARTIALES
De CH. VAIDY
Pharmacien à Trememoult (Loire-Inférieure).
Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que:
Anémie, Chlorose, Eczéma.
20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.
N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

ÉPICERIE CENTRALE
MAISON
P. ANDRIEU
COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP
Le flacon depuis 1 fr. 40
Fruits glacés extra assortis
Le 1/2 kil. 2 fr.
CONFITURES FINES ET GELEE
Garantis purs fruits et sucre,
le pot de terre, 1 fr.
En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0.90
BAISSE DE PRIX
Sur les SUCRES, CAFÉS et CONSERVES
PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

MOBILIER

Matériel de Culture et de Forge
A VENDRE AUX ENCHÈRES.

Le DIMANCHE 6 MARS, à midi, et jours suivants, au Mihervé, commune de Courchamps, au domicile de M. GARNIER-ABRAHAM.

En vertu d'une ordonnance de vente sans attribution de qualité.

PRINCIPAUX ARTICLES A VENDRE

Deux bons chevaux, une vache, brebis, vingt-six hectolitres de vin rouge et blanc, vingt hectolitres demi-vin, grains, fourrages, charrettes, carrioles, tilbury, charrues, trois harnais, mobilier.

Au comptant et 10 0/0.

IL A ÉTÉ PERDU, le samedi 27 février, dans un wagon de deuxième classe partant de Saumur à Angers à 6 heures 50 du matin, une **BOUCLE D'OREILLES en diamant**. La personne qui l'aura trouvée est priée de la faire parvenir à M. A. LEPETIT, négociant à St-Pierre-sur-Dives. Il y aura une bonne récompense.

A LOUER

Au Pont-Foucharde

MAISON
AVEC VASTES JARDINS

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

A LOUER

MAISON ET JARDIN

Occupée par M. BALIGAND,

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, 26, rue d'Alsace. (83)

A céder à Angers

Bonne et importante Maison d'épicerie avec **SPECIALITÉ** de **FROMAGES** et **SALAISONS**. — Gros et détail.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

APPARTEMENT

Au 2^e étage

Composé de trois pièces, mansarde, décharge et grenier.

S'adresser, 49, rue de la Tonnelière. (112)

A LOUER

Pour le 24 Juin prochain 1892

UNE MAISON

Rue de Bordeaux n° 50
Avec Jardin, Cour, Écurie à deux chevaux et Remise.

S'adresser à M. FOUCHER, rue de Bordeaux, n° 60. (610)

M. LÉON MALECOT demande, de suite, **UN APPRENTI** pour la Mercerie.

DAME sérieuse demande place de dame de compagnie ou gérance.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Située rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un **SECOND RÉDACTEUR**, pouvant justifier des meilleures références.

Écrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaitances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

DEMANDE

M^{lle} MARCHAND, modiste, 29, rue d'Orléans, demande **UNE APPRENTIE**.

Étude M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

DE SUITE

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 11, appartenant à M. CARICHOU.

S'adresser, pour traiter, au notaire. (167)

A VENDRE

Jolie Jument alezane, très près du sang, 1 mètre 52, 4 ans, ayant ses papiers. Convientrait à un officier comme bête d'armes.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN HOMME sachant très bien labourer, la culture de la vigne, soigner les chevaux et faire tous les travaux de la campagne.

On le prendrait au 4^e mars, si cela se peut.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de 18 ans, demande une place d'apprenti boulanger.

S'adresser au bureau du journal.

M. GUIBERT, Grand'Rue, 43, ayant quelques heures disponibles par jour, désire tenir **comptabilité**, Poitrat ou autres.

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et C^{ie}

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur **AUTORISÉ** de l'École de Cavalerie

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE

de toutes sortes

La maison **GARANTIT** toutes les réparations dont elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

GABINET D'APPLICATION

On trouve, à la **Pharmacie**, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varicèzes, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 33, rue S'-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon

HENRI EICHE

Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE

Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,

A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE

La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Vâtes de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crème, 0,60; extra, la boîte, 0,75

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 MARS

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	96 60	Banque de France	4350 —	Nord	1730 —	Compagnie parisienne du Gaz	515 —
3 0/0 1891	95 40	Banque d'Escompte	485 —	Orléans	1495 —	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500	362 50
3 0/0 amortissable	97 40	Comptoir national d'Escompte	487 50	Ouest	1050 —	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000	18 25
4 1/2 1883	105 05	Crédit Foncier	1203 75	Compagnie parisienne du Gaz	1471 25	— 6 0/0 2 ^e série —	18 25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Industriel et Commercial	570 —	Transatlantique	543 75	— obligations à lots	81 —
Oblig. 1855-60 3 0/0	548 —	Crédit Lyonnais	785 —	Canal de Panama	49 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500	623 —
— 1865 4 0/0	531 75	Crédit Mobilier	141 25	— Suez	2707 50	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0	420 —	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1871 3 0/0	411 —	Société Générale	470 —	Autrichien 4 0/0 or	95 35	— 1889 4 0/0	93 45
— 1875 4 0/0	534 —	Est	615 —	Dette d'Égypte 6 0/0	483 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série	93 60
— 1876 4 0/0	533 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1450 —	Extérieur 4 0/0	92 10	— 2 ^e	—
— 1886 3 0/0	397 —	Midi	1237 50	Hongrie 4 0/0 or	88 10	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	—
Bons de liquidation	—			Italie 5 0/0	209 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500	440 —
				Portugais 4 1/2 1888	209 —		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,